



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ARCHERS BANDOULIERS

-

COMPAGNIE DE LANNEMEZAN

Le 5 février 2020

Les Archers Bandouliers : Mairie - 1, place de la République 65300 Lannemezan

Mail: archersbandouliers@yahoo.fr

Web: <http://archers-bandouliers.club.sportsregions.fr/>

: Les Archers Bandouliers

Lieu : salle du Renouveau du plateau 46 rue Paul Bert Lannemezan

Début de la séance : 19h11

Une liste des présences est émergée par chacun des participants à cette assemblée générale (cf. pièce jointe). Compte tenu des statuts (article 8), les 16 membres du club présents remplissent les conditions pour participer aux votes.

Le quorum étant atteint (16/42), M. Francis Appert, Président du club, remercie les adhérents de leur présence et mentionne les absents excusés, dont Gisèle Balard la trésorière pour raison de santé.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Bilan sportif
- Rapport financier
- Projets pour la saison 2020
- Budget prévisionnel pour la saison 2020
- Questions diverses

RAPPORT MORAL

Après la lecture de l'ordre du jour, le Président avant de présenter le bilan de la saison de septembre 2018 à août 2019 s'adresse aux nouveaux licenciés en précisant les points suivants (rappels pour les plus anciens) :

a) Protection des données personnelles :

Les données personnelles portées sur le formulaire (papier) de demande de licence sont transmises par le Président à la FFTA pour son établissement. Vous pouvez visualiser votre licence directement sur le site FFTA en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

Le formulaire est quant à lui conservé par le seul Président. Si vous ne renouvelez pas votre licence la saison suivante ou si vous modifiez certaines de vos données personnelles (nouveau formulaire), tous les anciens formulaires seront automatiquement détruits.

b) Composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

Le Bureau est actuellement composé comme suit :

- Président : M. Francis Appert-Raullin
- Trésorière : Mme Gisèle Balard
- Secrétaire : M. Bertrand Lantès
- Président adjoint : M. Jacky Prat
- Trésorier adjoint : **vacant**
- Secrétaire adjoint : M. Pascal Fourquet

Le Conseil d'Administration comprend les 6 membres du Bureau et jusqu'à 3 membres actifs

- Membres actifs actuels : Mme Cécile Ricard et M. Geoffrey Bird.

Le Président explique la vacance du poste de Trésorier adjoint : Mme Fanny Hmida n'a pas renouvelé sa licence. Elle perd donc sa qualité de membre du club et le droit de siéger.

Par ailleurs, le Président rappelle que le **Conseil d'Administration doit être renouvelé fin de la saison 2020**. Il faudra **9 candidats** au moins pour procéder à son renouvellement.

Extrait des Statuts (article 8) : « *Outre les postes de Président, Secrétaire et Trésorier dont la majorité (18 ans) est requise, est éligible au Conseil d'Administration toute personne âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus d'un an, à jour de ses cotisations et titulaire de la licence fédérale en cours de validité. Toutefois, la moitié au moins des sièges du conseil d'administration devront être occupés par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de ses droits civils et civiques.* »

Les Statuts et le règlement intérieur peuvent être adressés par mail à tout membre du club souhaitant en disposer.

Effectif :

Avec 51 licenciés pour la saison 2018/2019, l'effectif a légèrement diminué par rapport à la précédente saison. Il se décline comme suit :

- ⇒ 31 jeunes (< 20 ans, dont 15 ont compétiteurs FFTA) 13 H / 18 F
- ⇒ 20 adultes (dont 12 compétiteurs FFTA) 11 H / 9 F

(2016 : 47 licenciés/28 jeunes/19 adultes – 2017 : 51 /28 jeunes/23 adultes – 2018 : 55 /35 jeunes/20 adultes)

Cet effectif qui oscillait dans la fourchette des 45-55 licenciés est moindre en 2019/2020 avec une baisse significative des cadets et juniors (42 : 22 jeunes et 20 adultes)

Encadrement : Il est composé de 5 personnes :

- 3 entraîneurs dont 1 arbitre ;
- 3 assistantes entraîneurs ;
- 1 candidate jeune arbitre (qui cependant ne pourra pas poursuivre sa formation en 2020 (études + stages))

Horaires :

Pour la saison en cours les horaires des entraînements au gymnase de Lannemezan sont inchangés :

- Samedi : 9h à 10h30 pour les ados confirmés et les adultes (plus de 2 ans de licence)
 10h30 à 12h pour l'école de tir (débutants). Plutôt 10h15 pour le montage du matériel ;
- Jeudi : 20h30 à 22h30 pour les archers confirmés et pour les adultes débutants
 lorsqu'ils ne peuvent pas venir le samedi matin.

Pour l'entraînement en extérieur : mardi soir et vendredi soir au terrain jouxtant le CM10

Activités

Réunions du CD65 :

- Assemblée générale à Tarbes ;
- Diverses réunions du CD65 pour les activités jeunes et compétitions.

Le club est représenté au CD65 par le Président (trésorier), Julie Perriguy (secrétaire), Gisèle Balard, Nadia Caumont-Fourquet et Pascal Fourquet (membres actifs).

Réunion du Conseil d'Administration du club :

- 28 juin 2018 et 2 octobre 2018 pour la préparation du concours salle 2*18m du 28 octobre 2018).
- Lors des entraînements pour le bureau.

Journée du club : le 31 août au terrain extérieur

Journée « portes ouvertes » : le 22 septembre 2018 en plus des séances « découverte du tir à l'arc » les samedis matin de septembre à début octobre (2 séances gratuites avant la prise de licence).

Forum des associations : organisé en septembre 2018, le club y a été présent avec la tenue d'un stand et a organisé une initiation sur le parking. Le prochain se tiendra en 2020.

Concours FFTA : organisation du concours officiel qualificatif Salle 2*18m au Nébouzan, le 28 octobre 2018 (il y a fait très froid !).

Participation au Téléthon : au Nébouzan, le 8 décembre 2018.

Le club a organisé une rencontre « Loisir » en salle

Pas de question

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE À L'UNANIMITÉ

BILAN SPORTIF

La présentation est assurée par le Président et le secrétaire pour la partie compétition FFTA.

Le Président met l'accent sur la participation des jeunes archers aux concours FFTA :

- 11 jeunes ont participé au moins à un concours salle FFTA
- 7 ont participé au moins à un concours TAE FFTA

Le Président remercie tous les parents qui ont encouragé leurs enfants à participer à ces compétitions en les y accompagnant.

Durant la saison écoulée (septembre 2018 ⇔ août 2019), **27 archers ont participé au moins à un concours FFTA** (idem l'an dernier). A noter : une inversion des nombres respectifs F - H par rapport à 2018.

11 F : 1 poussine, 1 minime, 2 cadettes, 3 juniors, 4 séniors S1/S2 (16 en 2018)

16 H : 1 découverte, 4 benjamins, 2 minimes, 1 junior, 5 séniors S1/S2, 3 séniors S3 (11 en 2018)

Remarque : confirmation de l'arrivée de jeunes compétiteurs F et H et du nombre global de compétiteurs qui égale celui, record, de l'an dernier.

Cependant, le club n'a été présent qu'à **36 concours** (42 l'an dernier) avec un nombre de participations en nette baisse par rapport à l'an dernier : **123** contre 185 :

12 concours Salle	=>	74 participations,	(126 l'an dernier)
17 concours TAE	=>	42 participations,	(51 l'an dernier)
7 concours Tir Campagne	=>	7 participations	(8 l'an dernier)

Pour autant, le résultat le plus important réside dans **les 99 podiums obtenus (Voir annexe 2)** (136 l'an dernier). Il confirme le fort taux de réussite des archers en compétition : **80 % (99/123)**. **C'est le record depuis la mise en place de cette statistique !**

43 places de 1^{er}, 30 places de 2^{ième} et 26 places de 3^{ième}

Parmi ces podiums, il y a les **4** obtenus dans les championnats régionaux d'Occitanie.

Résultats obtenus dans les championnats régionaux d'Occitanie

« Salle » jeunes

Saint-Gilles (9/02/2019) : **Charlotte Fourquet (JFCO) : 1^{ère}** 

« TAE » jeunes

Blagnac (29/06/2019) : **Karen Renaud (PFCL) : 3^{ème}** 

« TAE 50m 80cm »

Blagnac (29/06/2019) : **Jacky Prat (S2HCO) : 1^{er}** 

« Tir campagne »

Montpitol (19/05/2018) : **Bertrand Lantès (S3HCL) : 1^{er}** 

Bilan global de ces championnats : **3**  **0**  **1**  **(1 - 1 - 3 en 2018)**

A noter que le Département (Tarbes, Lannemezan, Séméac) a obtenu aux divers championnats d'Occitanie (salle, TAE, campagne) 11 podiums : 5 or / 3 argent / 3 bronze. Ce qui souligne encore plus la performance du club

Le Président félicite l'ensemble des compétiteurs pour tous les podiums obtenus dans la saison 2018/2019 avec une mention spéciale pour les 4 compétiteurs primés aux championnats d'Occitanie.

Classements nationaux 2019 :

Individuels

Les classements aux différents concours ainsi que les classements définitifs de chaque archer compétiteur FFTA sont joints en **annexe 2**.

Nous retenons le fait que **Jacky Prat** est classé 4 fois dans le **premier quartile France** : tir salle arc classique, tir salle compound, TAE fédéral compound et TAE FITA compound !

Par équipe

La FFTA opère un classement par discipline (hommes et femmes) calculé sur la moyenne des résultats moyens de 3 archers. Le club est classé dans les 4 catégories Tir salle suivantes :

Femmes classiques : 408^{ième} sur 1086 clubs (138 / 1078 en 2018) 

Hommes classiques : 637^{ième} sur 1310 clubs (678 / 1306 en 2018) 

Femmes compound : 93^{ième} sur 432 clubs (90 / 441 en 2018) 

Hommes compound : 129^{ième} sur 986 clubs (125 / 977 en 2018) 

Rappel concernant les distances de tir en extérieur (TAE) international :

Poussins: 20 m; Benjamins: 30 m; Minimes: 40 m; Cadets: 60 m; Juniors, S1, S2: 70 m; S3: 60 m

Concernant les distances en extérieur national les catégories B. ; M. ; C. ; sont réintégrées.

Benjamins: 20 m; Minimes: 30 m; Cadets: 40 m, Juniors, S1, S2, S3: 50 m.

Pas de Poussins

Pas de question

LE BILAN SPORTIF EST APPROUVE À L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER

Le Président présente en l'absence de Gisèle Balard le bilan financier de la saison écoulée.

Au 31 décembre 2019 :

- soldes : 2979,92 € sur le compte courant et 3365,06 € sur le livret associatif
- budget : total de 6344,98 € (5567,59 € au 31 décembre 2018)

Le bilan financier est détaillé en annexe 1.

Remarque :

- le club a bien été soutenu par le CD65 au niveau des dotations affectées aux jeunes compétiteurs ;
- pour encourager les adultes à participer aux compétitions, le club prendra en charge leur 1^{er} engagement dans n'importe quelle discipline ;
- rappel des prix des licences 2020 (inchangés) :

ADULTES	S1	Sénior Compétition Sénior Club	85 €
	S2		
	S3		
JEUNES de 10 à 20 ans	J	Junior	65 €
	C	Cadet	
	M	Minime	
	B	Benjamin	
MOINS de 10 ans	P	Poussin	60 €
DECOUVERTE	D	A partir de mars (saison en cours)	45 €
REDUCTION FAMILLE		1 adulte et 1 jeune, 2 adultes ou 2 jeunes	Moins 5 €
Licenciés FFTA extérieurs au club sur tous les cites		Une à deux séances	5 €
		Une semaine	10 €
		Plus	15 €

Pas de question

LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

PROJETS 2020

Le Président présente les projets pour 2020 :

- Le club poursuivra son Plan de Développement avec notamment des actions envers les jeunes et les féminines dans la perspective pour ces dernières de participer au « Résolument Féminin » qui redémarre ;
- Participer à divers concours dans la Région et hors Région ;
- L'organisation de concours « Loisirs » en mars et avril ;
- L'organisation d'un concours Salle 2*18m au Nébouzan, début octobre ;
- Remplacer au moins 5 paillons « mousse » du gymnase et réparer les paillons de l'école de tir ;
- Entretien du terrain extérieur et aménager un abri pour les archers lors d'intempéries.

Budget prévisionnel 2020

Le président présente un budget prévisionnel pour 2020 équilibré (dépenses/recettes) à **6610 €**. Il est tenu compte de la subvention de la Mairie (800 €) et la Région (1400 €).

Il est détaillé en annexe 3.

Pas de question

LES PROJETS ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2020 SONT APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

Le Président remercie toutes et tous d'avoir contribué au bon déroulement de cette Assemblée générale ordinaire et les invite à partager un pot d'amitié.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20h20

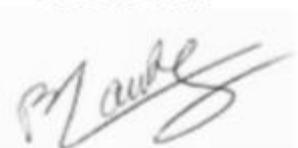
Le Président



La Trésorière



Le Secrétaire





Classements dans les concours FFTA et classements FFTA individuels 2019

TIR SALLE 2019		Lannemezan	Lescar	Tarbes	Muret	Mirande	Vic en Bigorre	Auch	Soumoulou	Pau	Lescar	Occitanie	Occitanie	Classement	Classement	
		28/10/18	11/11/18	18/11/18	25/11/18	02/12/18	09/12/18	05/01/19	12/01/19	26/01/19	02/02/19	Saint Gilles	Auch	Régional	National	
Femme	Minime															
Classique	Pauline Rey	3												39/49	476/590	
	Cadette															
	Alicia Dumas	1		3			3	1	2					23/67	274/843	
	Andrea Fourquet	2												63/67	821/843	
	Junior															
	Karen Gross	1												22/46	356/372	
	Mailys Villeneuve			2		1	1	2						43/46	207/372	
	S1															
	Cécile Richard			3										59/66	772/873	
	S2															
	Nadia Caumont-Fourquet					2		3						54/70	864/1221	
	Fanny Hmida	5												61/70	1076/1221	
Femme	Junior															
Poufies	Charlotte Fourquet					1		1					1	3/5	23/35	
	S1															
	Julie Perriguy			1		2		3	1					3/6	75/192	
Homme	Benjamin															
Classique	Yanis Girier	3		3		3	3	1	5	6				27/69	284/705	
	Matis Lassabe					7								67/69	672/705	
	Minime															
	Erwan Piot	2		5					9					68/111	593/1152	
	Louis Lamotte	3			3				12					74/111	661/1152	
	Junior															
	Dorian Poueydebat	2				3		3						21/51	281/626	
	S1															
	Jean-Charles Mennessier	4				2	3							65/127	894/1649	
	S2															
	Jacky Prat		4	2		1	1		1	2				6/245	78/3233	
	S3															
	Bertrand Lantès	2		3			3							71/141	931/1735	
	Francis Appert			2		4	2							75/141	954/1735	
	Jean-Pierre Boccanfuso	4												105/141	1333/1735	
Homme	S2															
Poufies	Jacky Prat		1	1		1	1		1	1	1			11	5/99	38/1300
	Alain Girier	3		4		2	2	10		2				36/99	430/1300	
	Pascal Fourquet	2				3		2						43/99	596/1300	
Découverte	Matis Lassabe	1														
10 concours hors championnats																
72 participations		1	21			Championnats Occitanie jeunes/adultes		1	1							
		2	19					2	0							
		3	19					3	0							
			59	82%					1	50%						
Classements Occitanie								Classements France								
2 archères dans le top 3,								1 archer 2 fois dans le 1er quartile								
1 archer 2 fois dans le 1er quartile																

TAE 2019		Pamiers 14/04/2019	Sarcelles 20/04/19	Marseille 20/04/19	Tarbes 27/04/19	Ruelle sur l'ouvre 10/05/19	Lescar 22/05/19	Orthez 26/05/19	Muret 26/05/19	Plaisance du Gers 09/06/19	Mirande 16/06/19	Pau 04/06/19	TAC 09/06/19	Hagetmau 09/06/19	Lescar 23/06/19	Tarbes 07/07/19	Condom 21/07/19	Blagnac 29/06/19	Classement national
Femme Classique	Poussine (20m-80cm)				1				1		1					1		3	26/102
	Cadette (60m - 122cm)				2				2		1					1		8	80/253
	Séniort (50m - 122cm)															2			260/276
	Séniort (50m - 122cm)			1												1			27/60
Femme Pouffes	Benjamin (30m - 80cm)				3		3		1		1					4		9	103/357
	Mathieu Brosset						4		1		3					5		9	135/357
	Matthis Geoffroy															6			316/357
Homme Classique	Milime (40m-80cm)						7												462/513
	Junior (70m - 122cm)				3				15										150/215
	Séniort (50m - 122cm)															2			1129/1312
	Séniort (60m - 122cm)															1	2		156/397
Homme Pouffes	Bertrand Lantès															2			264/397
	Francis Appert															1			
	Jacky Prat							1			1			2		1		1	96/698
	Jacky Prat Alain Girier Philippe Richard							1			1			1		1	2		19/551

TIR CAMPAGNE 2019

Classement	Occitanie				Classement national
	Le Pyla	Dax	Paulinet1	Paulinet2	
31/03/19					19/05/19
31/03/19	4	3	2	2	1
					46/114

22 concours hors championnats		Championnats Occitanie jeunes/adultes	
44 participations	1 19	5 participations	1 2
	2 11		2 0
	3 6		3 1
	36		3 60%

Classements Occitanie France
1 archer 2 fois dans le 1er quartile



BUDGET PREVISIONNEL 2020

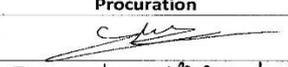
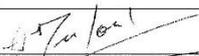
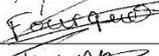
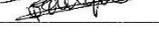
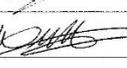
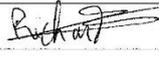
Dépenses		Recettes	
FFTA (affiliation, licences, divers)	1400€	Licences	2200€
Matériel : renouvellement cibles	2200€	Mairie	800€
Entretien du matériel	500€		
Assurance MAIF	160€	Recettes divers concours	400€
Stages archer(e)s, formations de l'encadrement	300€	Subvention Région 2020	1400€
Tenues du club	200€	Auto financement	1810€
Bureautique	150€		
Déplacement dirigeant (A.G., réunions)	200€		
Déplacements entraîneurs	700€		
Engagements concours qualificatifs jeunes			
Engagements championnats Régional	400€		
Participation aux déplacements des Championnats	300€		
Organisation de manifestations internes	100€		
TOTAL	6610€		6610€

Le Président

La Trésorière

Le Secrétaire

Pièce jointe : liste de Présence à l'AG du 5 février 2020

Nom /Prénom	signature	Procuration	
APPERT FRANCIS			1
BALARD GISELE		Procurations n° Appert.	2
BIRD GEOFFREY	S. R. B. V.		3
BOURRET JEAN-LUC		Excuse, H.P.	
BROSSET MATHIEU		Excuse.	
CADEAC ADRIEN			
CAUMONT-FOURQUET NADIA			4
DUMAS ALICIA			
DUPONT ROXANE			
DUPOUTS HENRI			5
FOURQUET ANDREA			
FOURQUET CHARLOTTE			6
FOURQUET PASCAL			
GENTIL CHLOE			
GENTIL HELENE			
GENTIL MAXIME			
GENTIL SEBASTIEN			
GEOFFROY MATTHIAS		Excuse.	
GIRIER ALAIN			
GIRIER GHIULHAN			
GIRIER YANIS			
HERNANDEZ JAN			
HUYGHE ALAIN			7
LAMOTTE LOUIS			
LANTES BERTRAND			8
MACHADO ALAN			
MARCHAND EMMANUELLE		Procurations Alex. Marchand.	9
MENNESSIER JEAN-CHARLES		Procurations n° Appert Francis	10
MERCERET ALEX			11
PERRIGUEY JULIE			
POUEYDEBAT DORIAN			
PRAT JACKY			12
RENAUD KAREN			14
RICHARD CECILE			13
RICHARD PHILIPPE		Excuse.	
ROBILLOT LUCAS			15
ROBILLOT NATHAN		c. coté Marchand	
ROUTELOUS NATACHA			
SUBRENAT HEDWIGE			
VERDOUX ALEXIS			
ZAPPAROLI DOMINIQUE			
ZAPPAROLI HÉLOÏSE			